



**Notre association a pour objectifs de :**

**Promouvoir l'éthique animale dans l'éducation et développer les valeurs d'empathie, de respect, d'altruisme et de responsabilité.**

**Encourager l'expression de la sensibilité chez les jeunes et ainsi améliorer le climat scolaire et réduire les violences.**

Ce projet associatif s'inscrit dans un changement global. Notre société évolue vers une prise de conscience croissante de notre responsabilité envers les autres formes de vie. Les remarquables progrès effectués dans la connaissance du monde animal et les questions morales qui en découlent ont leur place dans le champ de l'éducation. En nous invitant en effet à élargir notre sphère de considération morale, l'animal nous aide à développer des valeurs d'empathie et d'altruisme permettant de lutter contre diverses formes de violence et de discrimination.

L'école a un rôle déterminant à jouer dans l'évolution des sociétés en éduquant les adultes de demain à ces valeurs fondamentales. Elle se doit d'accompagner le changement des mentalités comblant ainsi notre retard par rapport à d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Dans les faits, des enseignants abordent déjà ce thème via des initiatives individuelles ou dans des projets pilotes. Notre association se propose de sensibiliser un public plus large et d'accompagner enseignants, éducateurs et animateurs à travers par exemple la philosophie pour enfants, la littérature jeunesse, l'éthologie, la pédagogie de projet, etc.

Les animaux non-humains sont trop souvent réduits à leur appartenance à une espèce. Ils seront ici envisagés comme êtres sensibles et sujets d'une vie. L'étude de leurs relations avec l'enfant contribuera à développer l'autonomie de pensée et les valeurs de compassion, de justice et de respect qui forgeront des citoyens responsables et éclairés aptes à incarner une véritable éthique du vivant.

**La façon dont les animaux sont présentés aux enfants dans le cadre de l'Éducation nationale nous apparaît un sujet de réflexion important.**



## POUR UNE PRISE EN COMPTE DU LIEN ENTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ANIMAUX ET LES VIOLENCES INTERPERSONNELLES

### L'enseignement, les enfants, les animaux et la lutte contre les violences

#### ⇒ EXPOSE DES MOTIFS ⇐

L'essence de l'école républicaine est d'émanciper le futur citoyen en lui transmettant un savoir partagé et des valeurs fondamentales communes qui soudent notre société mais qui sont à la fois nécessairement en constante évolution en raison des avancées scientifiques et éthiques mais également en regard des relations que nous entretenons dans les faits avec la nature et plus particulièrement les animaux.

**L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, et droits de l'Homme.**

**Elle doit notamment préparer chaque élève à sa vie de citoyen en refusant tout clivage, tout préjugé, toute intolérance, toute discrimination, tout harcèlement et à fortiori toute violence. Or, l'espace du rapport entre les hommes n'apparaît pas indépendant de l'espace du rapport entre les hommes et les animaux.**

Ainsi, la question du lien entre les violences faites aux humains et les violences faites aux animaux a été évoquée depuis l'Antiquité.

Aujourd'hui, l'organisation américaine « National Link coalition » [1] tient à jour une vaste bibliographie [2] sur le sujet.

Si les toutes premières études ont vu le jour dans les années 1960 [3,4], leur nombre a augmenté au fil des décennies, tout particulièrement depuis les années 2000.

Signalons une revue de la littérature publiée en 2017 [5], qui recense une centaine d'études [96] confirmant ce « lien ».



## ⇒ ETAT DES LIEUX ⇐

La validation de cette question du « lien » entre les violences repose sur deux sortes d'études :

- d'une part celles de la branche que nous qualifions de « protectrice », qui s'intéressent aux femmes et aux enfants victimes de maltraitance ;
- d'autre part celles de la branche que nous qualifions de « criminologique et psychopathologique », qui s'intéressent aux troubles du comportement, notamment agressifs, et aux infractions, notamment violentes.

Nous avons identifié fin 2017 une soixantaine d'études dans chaque branche, en nous en tenant aux études publiées dans des revues à comité de lecture ou dans des ouvrages de maisons d'édition universitaires. Ce sont deux champs assez distincts, puisque seules huit études se retrouvent dans les deux listes à la fois.

La plupart des études proviennent des États-Unis, et plusieurs de Grande-Bretagne, d'Australie et du Canada. Les études provenant d'autres pays sont ponctuelles (Nouvelle-Zélande, Japon, et en ce qui concerne l'Europe, Italie, Suisse, Allemagne, Irlande, Finlande).

**En France, comme dans beaucoup de pays, cette question du « lien » reste méconnue.**

Signalons quelques articles parus en français ces dernières années, à destination des vétérinaires par Anne-Claire Gagnon [6,7,8], ou du grand public, par Jean-Paul Richier, psychiatre [9], Laurent Bègue, professeur de psychologie sociale [10,11], ou Catherine Vincent, journaliste au Monde [12].

Signalons tout particulièrement, dans le cadre qui nous intéresse, neuf études, américaines [13,14,15,16,17], australiennes [18,19,20] et italienne [21], rapportant chez les écoliers des corrélations entre le fait de maltraiter des animaux et le fait d'être auteur de harcèlements ou de violences envers d'autres écoliers.



## ⇒ NOS PROPOSITIONS ⇐

Ces actes de violences interpersonnelles en lien avéré avec des actes de maltraitements commis sur les animaux occupent l'espace de nos établissements scolaires qui sans cesse cherchent des pistes pour endiguer toutes les formes de violences, verbales, physiques ou encore harcèlement.

Au sein de nos établissements, l'absence de conduite d'étude nationale sur la question du lien et plus précisément sur le lien entre harcèlement scolaire, violences scolaires et violences commises sur l'animal n'empêche pas d'utiliser les conclusions des études menées sur le sujet dans les autres pays.

- Ainsi, attendu que la prise en compte des animaux dans le savoir et les valeurs transmises par l'école républicaine va au-delà de la question animale comme telle, que la compréhension et le respect des animaux dit « sentients », ayant la capacité d'éprouver subjectivement des sensations et des affects, ne peut avoir que des répercussions favorables sur la compréhension et le respect des humains entre eux, nous proposons que :

**Dès les petites classes, des formes d'enseignement autour de l'empathie incluant les animaux soient mises en œuvre. Il s'agirait notamment d'articuler la dimension dite affective de l'empathie avec sa dimension dite cognitive.**

- D'autre part, attendu que les violences envers l'animal sont souvent prédictives ou révélatrices des violences faites envers les humains, nous proposons :

**Un dispositif préventif permettant une meilleure prise en charge des violences domestiques afin que l'État et notamment l'Education nationale dispose d'un outil efficace dans sa lutte contre les violences.**

**Il s'agirait dans un premier temps d'inclure dans la formation des personnels concernés une formation sur le Lien® : personnel soignant, services sociaux, services d'aide à l'enfance, psychologues scolaires, enseignant.e.s, éducateurs.trices, vétérinaires, personnel juridique, personnel de police.**



## Réf.

- 1 : <http://nationallinkcoalition.org/>
- 2 : <http://animaltherapy.net/animal-abuse-human-violence/link-bibliography/>
- 3 : Macdonald, J.M. (1963). The threat to kill. *American Journal of Psychiatry*, 120(2), 125-130.
- 4 : Hellman D.S., Blackman N. (1966). Enuresis, firesetting and cruelty to animals: a triad predictive of adult crime. *American Journal of Psychiatry*, 122(12), 1431-1435.
- 5 : Monsalve, S., Ferreira, F., & Garcia, R. (2017, October). The connection between animal abuse and interpersonal violence: A review from the veterinary perspective. *Research in Veterinary Science*, 114, 18-26.
- 6 : Gagnon A.C. - L'animal battu : une sentinelle muette de la violence domestique. *La Dépêche Vétérinaire* - N° 1112 (19 - 25 février 2011), p 24.
- 7 : Gagnon A.C. - Maltraitance animale et humaine : la France sort du silence. *La Dépêche Vétérinaire* - N° 1156 (11 - 17 février 2012), p 8.
- 8 : Gagnon A.C. - Maltraitance. Le rôle des vétérinaires pour sauver femmes et enfants. *La Semaine Vétérinaire* - N° 1736 (11/10/2017).
- 9 : Richier J.P. - D'une violence à l'autre. *Revue trimestrielle de la fondation LFDA*. N° 74, p 25-26 (<http://www.fondation-droit-animal.org/documentation/dune-violence-a-lautre/>)
- 10 : Bègue L. - Un nouveau marqueur de violence extrême: la maltraitance animale - Mis en ligne le 26/04/2013 | Actualisé le 05/10/2016 - [https://www.huffingtonpost.fr/laurent-begue/violence-extreme-animale\\_b\\_3154511.html](https://www.huffingtonpost.fr/laurent-begue/violence-extreme-animale_b_3154511.html)
- 11 : Bègue L. - De la cruauté envers les animaux à la violence. *Cerveau & Psycho*, n°60, nov-déc 2013, 82-88
- 12 : Vincent C. - Qui bat son chien bat les siens, *Le Monde*, 18 octobre 2014.
- 13 : Henry, B.C. & Sanders, C.E. (2007). Bullying and animal abuse: Is there a connection? *Society & Animals*, 15(2), 107-126.
- 14 : Sanders, C. E., Henry, B. C., Giuliani, C. N., & Dimmer, L. N. (2013). Bullies, victims, and animal abusers: do they exhibit similar behavioral difficulties? *Society & Animals*, 21(3), 225-239.
- 15 : Sanders, C.E., & Henry, B.C. (2015). Non human animal cruelty, bullying, and behavioral difficulties among women. *Society & Animals*, 23(1), 68-80.
- 16 : Sanders, C.E., & Henry, B.C. (2017). The role of beliefs about aggression in cyberbullying and animal abuse. *Psychology, Crime & Law*, 23(9), 827-840.
- 17 : Schwartz RL, Fremouw W, Schenk A, Ragatz LL. (2012). Psychological Profile of Male and Female Animal Abusers. *Journal of Interpersonal Violence*. 27(5), 846-861.
- 18 : Gullone, E., & Robertson, N. (2008). The relationship between bullying and animal abuse in adolescents ; The importance of witnessing animal abuse. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 29(5), 371-379.
- 19 : Baxendale, S., Lester, L., Johnston, R., & Cross, D. (2015). Risk factors in adolescents' involvement in violent behaviours. *Journal of Aggression Conflict and Peace Research*, 7, 2-18.
- 20 : Parkes, D., & Signal, T. (2017). Revisiting a link: Animal abuse, bullying, and empathy in Australian youth. *Human-Animal Interaction Bulletin*, 5(1), 26-40.
- 21 : Baldry, A.C. (2005). Animal abuse among preadolescents directly and indirectly victimized at school and at home. *Criminal Behaviour & Mental Health*, 15(2), 97-110.



## POUR UNE INTEGRATION D'ETHIQUE ANIMALE ET D'ETHOLOGIE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

### ⇒ EXPOSE DES MOTIFS ⇐

### L'enseignement, les enfants, et les animaux

#### 1 - Importance du sujet comme tel

Depuis ces cinq ou six dernières décennies, trois domaines incluant les animaux se sont considérablement développés dans nos sociétés.

1 - le champ « pragmatique », c'est-à-dire les relations utilitaires, ou au contraire les conflits d'intérêt, que nous entretenons avec la nature en général et les animaux en particulier.

2 - Le champ « descriptif » ou « épistémique », c'est-à-dire les données scientifiques, que ce soit dans le domaine des sciences de la vie (physiologie, génétique, éthologie, psychologie comparée, neurosciences évolutionnistes, écologie...) ou dans le domaine des sciences humaines (anthropologie, sociologie, histoire, psychologie...)

3 - Le champ « éthique », c'est-à-dire les discussions sur les valeurs et les normes qui organisent les consciences (la morale) et les sociétés (la loi), les critères du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'obligatoire et de l'interdit.

L'essence de notre école républicaine est d'émanciper le futur citoyen en lui transmettant un savoir partagé (l'« instruction » stricto sensu, qui ressortit au champ « descriptif ») et des valeurs fondamentales communes (l'« éducation » stricto sensu, qui ressortit au champ « éthique»). Ceci nous renvoie à un paradoxe universel, auquel notre époque est peut-être particulièrement confrontée : le savoir et les valeurs sont ce qui soude une société, mais ils sont à la fois nécessairement en constante évolution.



Par conséquent, il apparaît important de veiller à deux critères dans ce qui est enseigné aux élèves :

- Premièrement, les données scientifiques doivent être le plus possible à jour. Derrière le mot « animal », il existe plus d'un million d'espèces. Depuis les années 1990, un concept a ainsi acquis de l'importance pour la prise en compte des animaux dans la sphère éthique, à savoir le concept de « sentience », c'est-à-dire la capacité à éprouver des sensations, négatives ou positives. Ce type de données scientifiques est indispensable d'une part pour dépasser les pièges de l'intuition (qu'elle soit anthropocentrique ou anthropomorphique) dans nos appréciations, d'autre part pour ne pas considérer ces animaux « sentients » comme les simples éléments d'une espèce, mais également comme des individus.

- Deuxièmement, les données éthiques doivent être le plus possible ouvertes. Ce disant nous nous situons exactement dans l'esprit tant de l'enseignement moral et civique (EMC) mis en œuvre depuis l'école jusqu'au lycée, que des cours de philosophie ou d'initiation à la réflexion philosophique enseignés au lycée. Il s'agit de mettre l'accent sur l'ouverture au débat d'idées et à l'esprit critique. Il ne s'agit donc pas d'apporter aux élèves des réponses toutes faites, mais d'étendre la sphère de réflexion, de multiplier les champs argumentaires, de prendre en compte les différentes logiques en jeu. Par exemple, pour les animaux : les compétences sensibles, cognitives, affectives et sociales des animaux « sentients »; les liens multiples, parfois paradoxaux, que les hommes peuvent tisser avec eux ; la part de l'irrationnel dans nos rapports aux animaux (les traditions, les religions...), source d'identité mais aussi source de conflit s'il est considéré comme intangible ; la part de l'utilitaire voire de l'économique, dont l'importance est évidemment incontournable.

## 2 - Importance du sujet y compris dans une optique centrée sur l'homme

L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, et droits de l'Homme.

Elle doit notamment préparer chaque élève à sa vie de citoyen en refusant tout clivage, tout préjugé, toute intolérance, toute discrimination, tout harcèlement et a fortiori toute violence. Que ce soit en fonction de l'origine géographique ou ethnique, du sexe, de la religion (d'où l'insistance sur la laïcité), de l'origine sociale, ou des différences physiques, psychiques, ou comportementales.

Pour cela, il s'agit donc de former les élèves en les faisant accéder à des savoirs qui dépassent les clivages structurels et les préjugés acquis, en leur faisant s'approprier des règles communes qui transcendent ces clivages et ces préjugés, en les formant aux vertus de la discussion et en les encourageant à réfléchir par eux-mêmes.



## ⇒ ETAT DES LIEUX ⇐

**Alors que dans les textes officiels de l'Education nationale, les mots éthique, citoyen, égalité, respect, savoir-être... reviennent sans cesse, l'éthique est absente de tous les domaines des programmes.**

### En sciences :

Dans les manuels et dans les activités proposées aux élèves en sciences, les animaux sont de simples objets d'étude et matériel de laboratoire.

Si l'étude de l'animal est indissociable des SVT et de la démarche scientifique permettant de construire les savoirs, il apparaît nécessaire que cette étude tienne compte de la sensibilité animale et engendre le moins de souffrances possibles.

En 2010, une directive européenne <sup>(1)</sup> visait à harmoniser la protection des animaux utilisés à des fins expérimentales. Elle élevait au rang de valeur le bien-être animal :

*« Le bien-être animal est une valeur de l'Union qui est consacrée à l'article 13 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. (...) De nouvelles connaissances scientifiques sont disponibles concernant les facteurs qui influencent le bien-être animal, ainsi que la capacité des animaux à éprouver et exprimer de la douleur, de la souffrance, de l'angoisse et un dommage durable. Il est donc nécessaire d'améliorer le bien-être des animaux utilisés dans des procédures scientifiques en relevant les normes minimales de protection de ces animaux à la lumière des derniers développements scientifiques. »*

Cette **directive du 22 octobre 2010** prévoit aussi la substitution par d'autres méthodes ainsi que le remplacement total à long terme des expérimentations sur l'animal : *« S'il est souhaitable de remplacer l'utilisation d'animaux vivants dans les procédures par d'autres méthodes qui n'impliquent pas leur utilisation, l'utilisation d'animaux vivants demeure nécessaire pour protéger la santé humaine et animale ainsi que l'environnement. Cependant, la présente directive représente une étape importante vers la réalisation de l'objectif final que constitue le remplacement total des procédures appliquées à des animaux vivants à des fins scientifiques et éducatives, dès que ce sera possible sur un plan scientifique. »*



Ce texte européen remet complètement en cause l'utilisation d'animaux à des fins pédagogiques.

Le décret <sup>(2)</sup> du 1<sup>er</sup> février 2013 relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques est la déclinaison nationale de la directive de 2010.

Ce décret concerne l'utilisation d'animaux à des fins éducatives mais uniquement dans le cadre de l'enseignement supérieur. Il ne concerne donc pas l'enseignement des SVT dans le secondaire. Néanmoins, il établit le principe des 3R : remplacement, réduction et raffinement. Pour être licite, une expérimentation animale doit avoir un caractère de stricte nécessité et ne pas pouvoir être remplacée par une autre méthode apportant le même niveau d'information. De plus, le nombre d'animaux utilisés sera réduit à son strict minimum. Enfin, le raffinement des procédures veut que les conditions d'élevage, de soins et de réduction de la douleur soient optimisées. Ce décret définit aussi la procédure expérimentale comme : « *toute utilisation, invasive ou non, d'un animal à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques ou à des fins éducatives* ».

Concernant l'enseignement secondaire, le ministère publie une circulaire<sup>(3)</sup> le 21 juillet 2016. Cette circulaire indique bien que qu'on ne procèdera plus « *à des dissections d'animaux morts élevés à seule fin d'expériences scientifiques.* » Mais le flou juridique qui entoure la dissection des vertébrés perdure car le terme « alimentation » autorisant l'utilisation de certains animaux n'est toujours pas précisé.

En remplacement de la dissection des vertébrés, l'alternative de la simulation est parfaitement opérationnelle comme en témoigne le rapport de la Haute Autorité de Santé <sup>(4)</sup> qui donne les conclusions d'une méta-analyse ayant pour but de comparer la formation par simulation à la formation "classique" : « *Reprenant 10 903 articles de la littérature, les auteurs ont sélectionné 609 études comportant 35 226 participants. La formation par simulation est constamment associée à une amélioration significative des connaissances, des pratiques et des comportements.* »

Toujours dans le domaine des sciences, toutes les connaissances sur les capacités sensorielles, émotionnelles et cognitives des animaux sont totalement absentes de nos programmes.

L'éthologie, science du comportement animal, est un domaine de recherche qui ne peut plus être minimisé ou mis de côté dans l'enseignement. Rien qu'en 2017, ce sont plusieurs milliers de résultats qui ont été publiés dans des revues entièrement dédiées au comportement animal tels que *Animal Behaviour* ou *Applied Animal Behaviour Science*.



### En EMC :

En éducation morale et civique, **les programmes ne mentionnent pas spécifiquement la question animale.**

Pourtant des recherches dans le champ de l'éducation montrent qu'étendre la sphère de considération morale aux animaux permet de développer sensibilité, empathie et responsabilité chez les jeunes.

### En français et philosophie :

Dans l'enseignement du français et de la philosophie, **les prises de position en faveur des animaux des plus grands auteurs depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours sont toujours occultées.** Les écrits de ces écrivains et philosophes sur les animaux et les rapports que nous entretenons avec eux ne sont que rarement étudiés.



L'introduction du thème de l'animal dans les programmes dans les diverses disciplines pouvant être concernées (sciences, lettres, philosophie, arts, histoire-géographie et éducation morale civique) paraît indispensable et urgente. L'Education nationale française comme lieu de la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être doit pouvoir intégrer les connaissances scientifiques qui sont par définition évolutives, et les valeurs qui ne peuvent être qu'évolutives dans une société démocratique et laïque.

## ⇒ NOS PROPOSITIONS ⇐

**Demander au ministre de l'Education nationale de saisir le Conseil supérieur des programmes (CSP) pour l'élaboration des programmes d'enseignement suivants :**

- 1- Intégrer l'éthique animale dans les programmes de sciences, français, EMC, philosophie, histoire et géographie.**
- 2- Inclure l'éthologie dans les programmes de sciences.**
- 3- Mettre à jour les recommandations nutritionnelles en sciences.**

### **1- Intégrer l'éthique dans les programmes**

Dans le souci d'un plus grand respect des animaux, il convient de considérer les nouvelles connaissances sur la sensibilité animale dans l'approche scientifique et d'en tenir compte dans les activités proposées aux élèves en sciences. Les animaux ne peuvent plus être considérés comme du matériel de laboratoire.

**Toutes les notions abordées en SVT pourraient l'être sans passer par la mort d'un animal.** Toutes les dissections peuvent être avantageusement remplacées par des techniques de substitution et doivent donc être supprimées.

**En français et philosophie, inclure la réflexion sur le statut des animaux, êtres sensibles sujets d'une vie en restituant la pensée des philosophes et écrivains humanistes par l'étude de leurs écrits.**

Les animaux, trop souvent réifiés pourraient ainsi être inclus dans la sphère de considération morale et participer à la formation du jugement moral des élèves.



## **2 Inclure l'éthologie dans les programmes de sciences**

L'éthologie a désormais sa place dans la connaissance générale de l'enfant au même titre que les autres sciences dites naturelles. En effet, le comportement de l'animal est à la fois déterminé par la physiologie et l'environnement de l'individu : l'éthologie peut donc s'avérer un tremplin formidable pour l'intérêt que porte l'enfant aux sciences naturelles et l'aider à mieux considérer l'animal et la nature en général. De plus, l'éthologie a pour première méthodologie l'observation de l'animal.

Dans un contexte d'extinction massive des espèces, l'effort dans l'éducation scolaire, doit être mis sur l'apprentissage des connaissances, autant que sur le respect du vivant, avec des cours axés sur la biologie et l'éthologie des animaux, et également des programmes éducatifs proscrivant toute entreprise de réification de ceux-ci.

**Une sensibilisation aux enjeux urgents de l'écologie via les récentes découvertes de l'éthologie pourrait susciter chez les adolescents résonance émotionnelle, émerveillement, conscience de l'altérité animale et de l'interdépendance des êtres vivants, seules bases du véritable respect.**

Un enseignement en éthologie adapté apparaît donc indispensable dans le cursus scolaire des enfants.

## **3 Mettre à jour les recommandations nutritionnelles**

Une des missions éducatives en sciences est de sensibiliser les élèves à l'alimentation humaine.

Pour traiter ce point du programme, l'enseignant s'appuie sur le Plan National Nutrition Santé (PNNS)

**(5). Le programme doit donc suivre et appliquer les nouvelles recommandations qui seront établies dans le PNNS 2017-2021. Ceci implique de montrer aux élèves les différentes manières de s'alimenter adaptées à la santé humaine et les impacts de ces différents modes d'alimentation sur l'environnement et le bien-être animal.**

---

### **Réf.**

- 1) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A32010L0063>
- 2) [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000027037840](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000027037840)
- 3) [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=104634](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634)
- 4) [https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_930641/fr/simulation-en-sante](https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_930641/fr/simulation-en-sante)
- 5) <http://www.mangerbouger.fr/PNNS>

